

# Les territoires néo-aquitains à l'épreuve de la crise sanitaire

Insee Analyses Nouvelle-Aquitaine • n° 98 • Juillet 2021



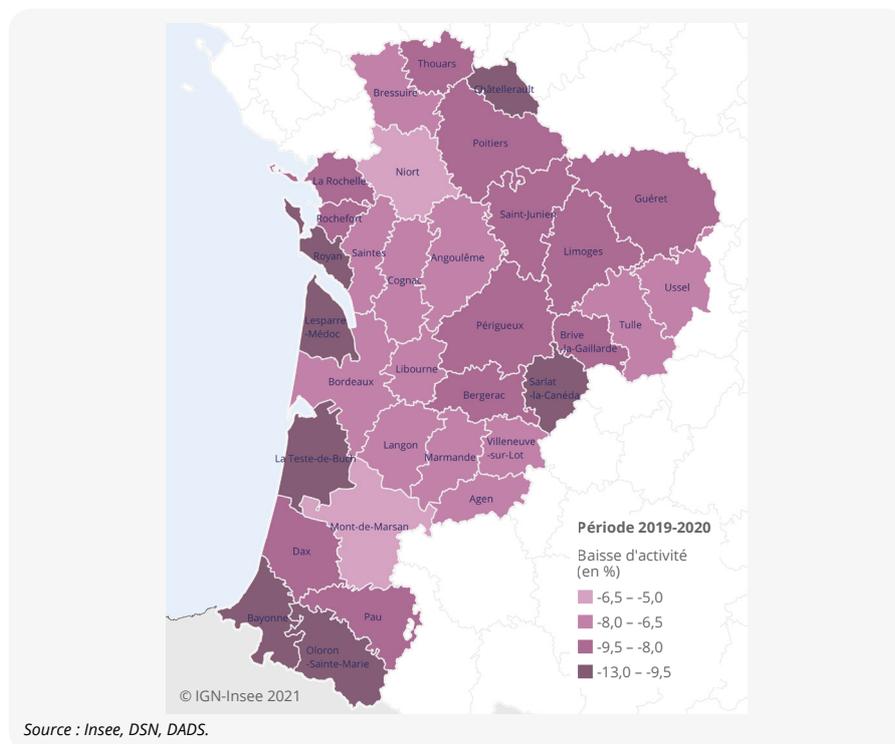
En 2020, la crise sanitaire réduit fortement l'activité économique, ce qui se traduit par un recours massif à l'activité partielle et une hausse de la demande d'emploi. Cette baisse est davantage marquée dans les zones d'emploi les plus concernées par les activités touristiques ainsi que celles relevant de la filière aéronautique. Pour certains territoires, les effets de la crise viennent aggraver des situations initiales de fragilité au regard de l'emploi. Le niveau record de l'activité partielle limite la hausse de la demande d'emploi qui varie toutefois de 2 à 10 % selon les zones. La demande est dans l'ensemble plus importante de la part des jeunes, des bénéficiaires du RSA et des chômeurs de longue durée.

En Nouvelle-Aquitaine, la baisse de l'activité salariée pour l'année 2020 est légèrement moins forte comparée à d'autres régions : les heures rémunérées sont en baisse de 8,3 %, contre - 9,4 % au niveau national. C'est en Bretagne et dans les Pays de la Loire qu'elle est la moins prononcée, à l'inverse des régions Corse, Paca et Île-de-France. Toutefois, les zones d'emploi (ZE) au sein de la région ne sont pas exposées avec la même intensité aux effets de la crise : la baisse de l'activité oscille entre 5 et 13 % ► **figure 1**. Tout au long de l'année 2020, les confinements, les restrictions ciblées, les couvre-feux, les activités partiellement ou totalement mises à l'arrêt, la possibilité d'exercer son métier à distance ou encore la saisonnalité et les conditions d'emploi expliquent des effets hétérogènes sur l'activité économique dans les territoires.

## Une activité réduite plus marquée dans les territoires à orientation touristique et industrielle

Au sein de la région, la baisse d'activité est plus forte dans les territoires où l'activité touristique est importante, en particulier

### ► 1. Évolution du volume d'heures rémunérées dans les zones d'emploi entre 2019 et 2020



En partenariat avec :

dans les ZE de Sarlat-la-Canéda (l'une des plus touchées avec un nombre d'heures rémunérées en baisse de 12 %), Bayonne, Royan, Lesparre-Médoc ou La Teste-de-Buch. La restauration et l'hébergement, les activités sportives et récréatives et le commerce sont particulièrement ciblés par les mesures sanitaires, et ce, de façon durable. Dans la plupart des territoires, les métiers de la restauration et de l'hôtellerie, à l'arrêt, contribuent le plus à la baisse du volume d'heures rémunérées. Néanmoins, les territoires à forte orientation touristique sont relativement moins affectés en Nouvelle-Aquitaine qu'en Corse, sur la Côte d'Azur ou dans les Alpes ► **figure 2.**

Le transport aérien et la fabrication de matériels de transport sont aussi touchés durablement. Les territoires, dans lesquels les activités liées à la filière aéronautique sont bien représentées, sont donc particulièrement exposés aux effets de la crise sanitaire. C'est le cas des ZE de Châtelleraut, où la baisse, parmi les plus prononcées de la région (- 13 %), affecte les activités de métallurgie et de fabrication de produits métalliques. C'est également le cas dans la ZE d'Oloron-Sainte-Marie ou, dans une moindre mesure, dans celles de Rochefort et Brive-la-Gaillarde. Les travaux de construction contribuent aussi de façon significative à la chute du volume d'activité dans plusieurs territoires (Ussel, Bressuire, Marmande, Thouars...), en particulier au cours du premier confinement du printemps 2020.

## ► 2. Évolution des heures rémunérées en 2020 dans les zones d'emploi en fonction de leur orientation économique (en %)

Principales orientations économiques	Évolution 2019-2020 des heures rémunérées	
	Nouvelle-Aquitaine	France métropolitaine
Grandes agglomérations à forte concentration de fonctions métropolitaines	-7,4	-9,5
Autres grandes agglomérations et dotées de gros employeurs	-8,7	-9,1
Spécialisées dans l'industrie	-9,8	-8,9
Économie diversifiée	-7,7	-8,5
Spécialisées dans l'agriculture	-8,0	-8,3
A forte orientation touristique	-9,6	-11,4
<b>Ensemble</b>	<b>-8,3</b>	<b>-9,4</b>

Sources : Insee, DSN, DADS.

## ► 3. Évolution des heures rémunérées en 2020 en fonction des trajectoires d'emploi des zones d'emploi de Nouvelle-Aquitaine (en %)

Trajectoires d'emploi des zones d'emploi entre 2007 et 2017 (*)	Évolution 2019-2020 des heures rémunérées
	Nouvelle-Aquitaine
Forte dynamique d'emploi	-8,3
Dynamique d'emploi plus modérée	-7,6
Situation de relative stabilité	-8,6
En situation de rebond	-7,9
Vulnérable mais tendance à la stabilité	-8,1
Vulnérable : baisse chronique de l'emploi	-9,4
<b>Ensemble</b>	<b>-8,3</b>

(\*) : Trajectoires d'emploi définies dans la publication Insee Analyses Nouvelle-Aquitaine n° 97 « Des trajectoires d'emploi différenciées liées aux caractéristiques des territoires néo-aquitains »

Sources : Insee, DSN, DADS.

## Des territoires plus épargnés comme Niort et Mont-de-Marsan

À l'inverse, certains territoires sont sensiblement moins exposés, en partie du fait de leur structure sectorielle. Certains services, comme l'hébergement médico-social, sont épargnés. D'autres, en lien avec la sphère productive, enregistrent une hausse d'activité au cours de l'année 2020, tels la programmation-conseil et autres activités informatiques, ou les activités postales, soutenues par la vente à distance. Il en est de même du secteur des mutuelles et des assurances, particulièrement représenté dans la ZE de Niort, la moins touchée par comparaison au reste de la région et de la France. Dans une moindre mesure, l'activité dans la ZE de Mont-de-Marsan, très orientée vers l'industrie agroalimentaire, est moins ralentie.

## Les effets de la crise se cumulent avec des fragilités initiales

Les contrastes d'exposition immédiate aux effets de la crise ne présagent pas pour autant des difficultés à venir et des capacités des territoires à rebondir. Certains territoires initialement fragiles sont très exposés aux conséquences de la crise actuelle, comme les ZE de Sarlat-la-Canéda ou de Châtelleraut déjà en situation de vulnérabilité au regard de l'emploi depuis plusieurs années ► **figure 3.** Pour d'autres territoires, ces effets, même de moindre ampleur, viennent s'ajouter à des vulnérabilités « chroniques » caractérisées par des situations de décroissance de l'emploi ou/et de déprise démographique.

C'est le cas des ZE de Villeneuve-sur-Lot, Guéret, Saint-Junien ou Thouars. Après avoir subi la crise de 2008, d'autres ZE commençaient à renouer avec une meilleure dynamique d'emploi ces dernières années. Cette dynamique pourrait être à nouveau freinée, comme dans les ZE d'Oloron-Sainte-Marie, Bressuire ou encore Marmande, positionnées sur des activités industrielles en lien avec l'aéronautique. Enfin, les ZE de La Teste-de-Buch, Bayonne, Lesparre-Médoc ou même La Rochelle, qui présentaient une dynamique d'emploi favorable ces dernières années, sont sévèrement touchées du fait de l'importance des activités touristiques notamment.

## La baisse d'activité se traduit par un niveau record de l'activité partielle

Le recours à l'activité partielle au cours de l'année 2020 est logiquement plus fréquent dans les territoires où les baisses d'activité sont les plus fortes. Sur l'ensemble de l'année, les taux de recours sont en moyenne très élevés dans les ZE de Bayonne, Oloron-Sainte-Marie, Châtelleraut ou La Rochelle.

Les volumes d'heures d'activité partielle indemnisées atteignent des niveaux record en avril. Dans des secteurs peu ou pas « télétravaillables » comme la restauration et l'hébergement, la quasi-totalité des salariés éligibles sont concernés par ce dispositif au cours du premier confinement ► **figure 4.** Dans la construction, près des trois quarts des salariés le sont, mais seulement au cours du premier confinement du printemps 2020.

Dans le secteur de la fabrication de matériels de transport (dont l'aéronautique), la part des salariés en activité partielle reste élevée tout au long de l'année à Châtelleraut, Oloron-Sainte-Marie, Marmande, Pau ou encore Rochefort.

## Moins d'activité partielle dans l'agriculture ou dans des activités tertiaires « télétravaillables »

A *contrario*, le recours à l'activité partielle est moins élevé dans les ZE à orientation agricole (comme Lesparre-Médoc, Cognac, Saint-Junien, Bergerac ou Tulle), moins affectées durant la crise sanitaire ► **figure 5.** C'est le cas également des ZE où les activités tertiaires « télétravaillables » sont importantes comme Niort (secteurs des assurances).

Si le premier confinement se traduit par un recours à l'activité partielle important pour l'ensemble des ZE, c'est surtout le deuxième confinement, plus ciblé (fermeture des lieux de restauration, de culture et de commerce dits « non essentiels »), qui explique, par leur structure d'activités, les différences entre ZE. Ainsi, les mesures d'endiguement mises en œuvre mi-mars 2020 ont

#### ► 4. Les principaux secteurs concernés par le recours à l'activité partielle en 2020 dans les 33 ZE de Nouvelle-Aquitaine

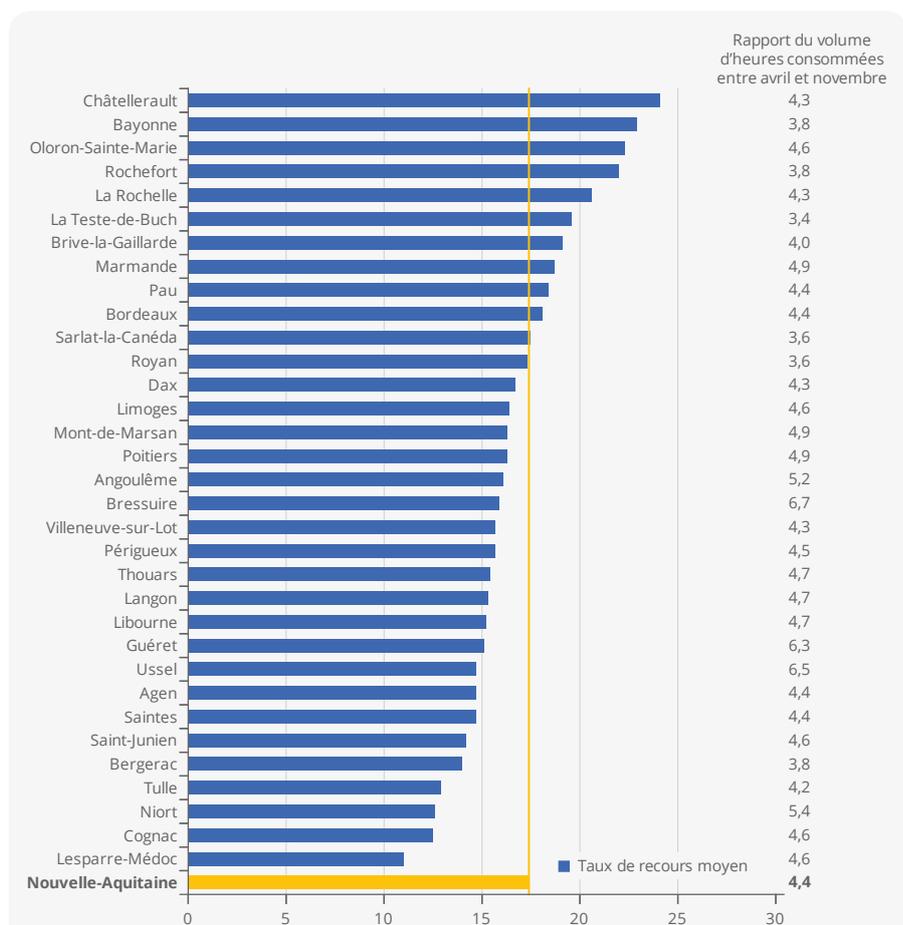


provoqué un arrêt brutal des activités dans des territoires comme Bressuire, Guéret, Ussel ou même Niort alors que la baisse observée en novembre est davantage mesurée : le taux de recours apparaît, sur l'année, inférieur à la moyenne régionale. En revanche, là où les activités touristiques ou la fabrication de matériels de transport sont importantes, le taux de recours est plus stable mais à un niveau annuel élevé. Aussi, les nouvelles restrictions annoncées en 2021, qui concernent peu ou prou les mêmes secteurs que le deuxième confinement, ne devraient pas modifier ces différences du taux de recours observées sur l'année 2020.

#### Une augmentation de 2 à 10 % de la demande d'emploi des catégories ABC selon les ZE

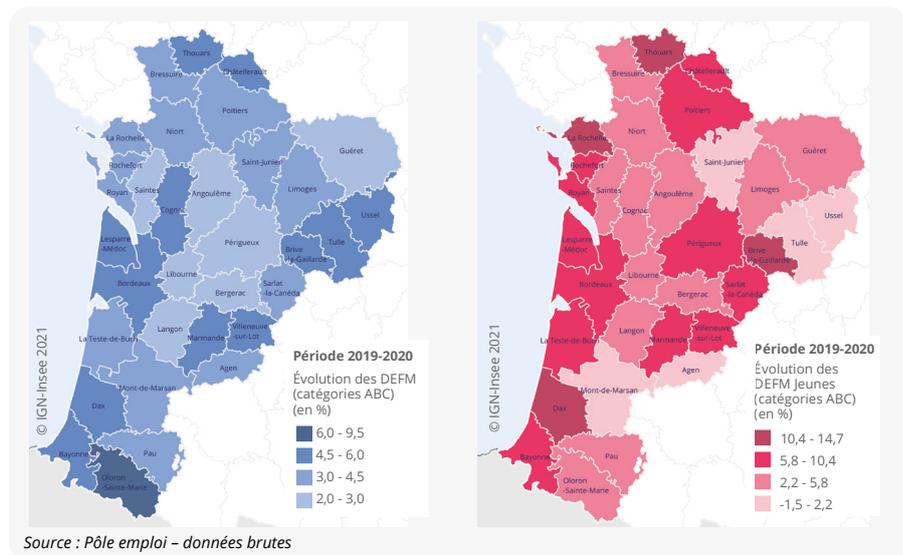
L'activité partielle permet de maintenir en emploi les salariés qui sont sous contrat. Cependant, la demande d'emploi enregistrée par Pôle emploi progresse au cours de l'année 2020 pour l'ensemble des ZE de la région (+ 4,4 % pour les catégories A, B et C entre fin 2019 et fin 2020), après - 3,8 % en 2019. La demande d'emploi augmente brutalement lors du premier confinement en lien avec des inscriptions importantes à Pôle emploi pour fin de CDD et fin de mission d'intérim. Sur le deuxième trimestre 2020, cela représente plus de 33 000 demandeurs d'emploi supplémentaires. Au cours du dernier semestre, les sorties des listes de Pôle emploi sont plus importantes, la demande d'emploi des catégories ABC diminue sur le troisième trimestre et reste stable au dernier trimestre. La progression de la demande d'emploi en 2020 fluctue entre + 2 et + 10 % selon

#### ► 5. Taux de recours à l'activité partielle en 2020 en Nouvelle-Aquitaine



**Lecture :** dans la ZE de Châtelleraut, 24 % des salariés sont concernés par l'activité partielle au cours de l'année 2020. Le nombre d'heures d'activité partielle indemnisées est 4,3 fois plus important en avril qu'en novembre.  
**Source :** Dreets Nouvelle-Aquitaine

#### ► 6. Évolution de la demande d'emploi totale des catégories A,B,C et des jeunes de moins de 25 ans (du 31/12/2019 au 31/12/2020), par zone d'emploi



les ZE. À Oloron-Sainte-Marie, elle est la plus élevée et atteint + 9,4 % ► **figure 6**. Importante dans les ZE de Bayonne, Dax, Châtelleraut, Brive-la-Gaillarde, Marmande ou encore Bordeaux, elle varie de + 5 % à + 6,4 %, tandis qu'elle ne dépasse pas + 2,5 % dans les ZE

d'Angoulême, Bergerac, Guéret, Libourne et Saintes. Dans tous les territoires (à l'exception de Guéret), la demande d'emploi des hommes augmente davantage que celle des femmes. Cela tient en partie à la nature des activités à l'arrêt et à la forte baisse de l'intérim.

## La demande d'emploi des jeunes et des bénéficiaires du RSA augmente fortement

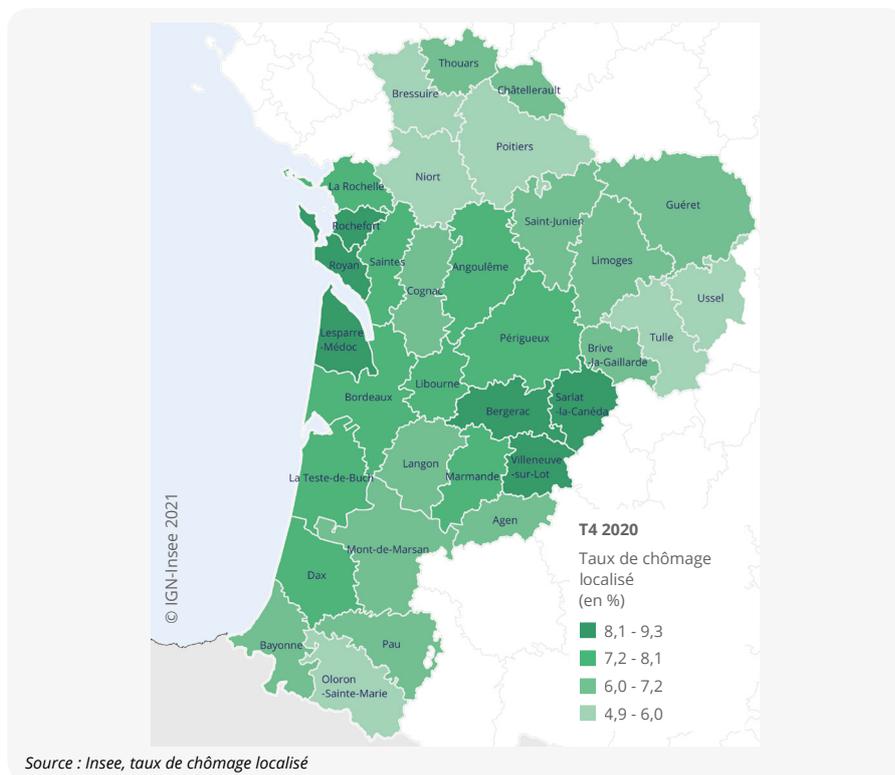
La demande d'emploi des jeunes progresse plus fortement que celle des autres catégories d'âge : + 7 % pour les moins de 25 ans, soit deux fois plus que pour les 25-50 ans (sans compter qu'une partie de la population jeune sans emploi échappe aux statistiques, faute d'être inscrite sur les listes de Pôle emploi). Globalement, les ZE du littoral néo-aquitain (y compris Bordeaux) et celles de Thouars et Brive-la-Gaillarde enregistrent une augmentation supérieure à la moyenne régionale. La saisonnalité et le type de contrats accentuent cette hausse de même que, pour la métropole bordelaise, la proportion plus importante de jeunes actifs. Les contrats qui n'ont pas été conclus en 2020, du fait des mesures de restriction, ne sont pas couverts par le dispositif d'activité partielle.

Le nombre de demandeurs d'emploi bénéficiaires du RSA s'accroît nettement (+ 12 % au niveau régional). Les évolutions, très contrastées selon les territoires, varient de + 3 % à + 28 %. Dans les ZE de Bayonne et d'Oloron-Sainte-Marie (où la part des demandeurs bénéficiaires du RSA est relativement faible par comparaison au reste de la région), l'augmentation est très forte du fait de leur exposition à la crise (respectivement + 28 % et + 22 %). Elle l'est aussi dans les ZE de Brive-la-Gaillarde, Bressuire et Tulle.

## La crise aggrave la demande d'emploi de longue durée dans tous les territoires

Cette crise pèse également sur la demande d'emploi de longue durée (+ 9,1 % de fin 2019 à fin 2020). Le nombre de demandeurs d'emploi de plus d'un

## ► 7. Taux de chômage localisé par zone d'emploi au 4<sup>e</sup> trimestre 2020



an, dont une part importante de seniors, progresse dans tous les territoires, alors qu'il diminuait en 2019 (sauf dans les ZE de Sarlat-la-Canéda et Langon). L'augmentation atteint près de 15 % dans les ZE de Royan et Sarlat-la-Canéda, qui comptent une proportion importante d'actifs âgés. Dans celles de Bayonne, Bergerac, Dax, Villeneuve-sur-Lot, Tulle ou encore Rochefort, elle avoisine ou dépasse 10 %. Par ailleurs, dans ces territoires, la part de demandeurs d'emploi les plus mobiles (ceux acceptant de prendre un emploi à plus de 29 km ou 1 heure de route) y est souvent moindre par comparaison à la moyenne régionale. L'augmentation de la demande d'emploi de longue durée est forte dans plusieurs

ZE avec un taux de chômage déjà élevé ► **figure 7**. C'est le cas de Villeneuve-sur-Lot, Royan, Sarlat-la-Canéda, Rochefort et Bergerac avec des taux de chômage parmi les plus élevés de la région (proche ou supérieur à 9 %) au quatrième trimestre 2020. ●

Eric Cléron (Dreets), Sébastien Dumartin, Karim Mouhali (Insee), Carolyn Sageaux (Pôle emploi)

Retrouvez plus de données en téléchargement sur [www.insee.fr](http://www.insee.fr)

### ► Sources et méthode

La zone d'emploi (ZE) se définit comme un espace au sein duquel la majeure partie des individus travaille et réside, et où les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main-d'œuvre nécessaire à leurs activités.

L'évolution de l'activité par zone d'emploi est estimée à partir des données issues de la Déclaration Sociale Nominative (DSN) sur le volume d'heures rémunérées au niveau département par activité (A88).

Le taux de recours des ZE à l'activité partielle, calculé par la Dreets de Nouvelle-Aquitaine, représente le ratio entre les salariés bénéficiant d'une indemnisation au titre de l'activité partielle au cours de 2020 et l'emploi estimé dans la ZE (à partir des données Acoess de 2018).

Les statistiques sur la demande d'emploi sont issues de Pôle emploi et portent sur les catégories A, B et C, c'est-à-dire les demandeurs en recherche active d'emploi sans activité ou en activité réduite.

### ► Pour en savoir plus

- **Dumartin S., Mouhali K.** « Des trajectoires d'emploi différenciées liées aux caractéristiques des territoires néo-aquitains », *Insee Analyses Nouvelle-Aquitaine* n° 97, juillet 2021
- **Pinol O., Brumaud S., Delamarre G., Zambon L.** « En Nouvelle-Aquitaine, l'emploi résiste mieux au deuxième confinement », *Insee Conjoncture Nouvelle-Aquitaine* n° 26, avril 2021
- **Brumaud S., Delamarre G., Zambon L.** « Une courte saison touristique, les hôtels du littoral résistent », *Insee Flash Nouvelle-Aquitaine* n° 59, décembre 2020.

